

QU'EST-CE QUE L'AXE 3 ?



Le territoire de la CC2V présente un patrimoine écologique et historique riche. D'une part, il est notamment doté de grands massifs forestiers exceptionnels, de coteaux de la vallée et de milieux humides dans la vallée de l'Oise. D'autre part, plusieurs monuments de la CC2V ont été inscrits ou classés à l'inventaire des monuments et sites historiques. Plusieurs services de la communauté de communes travaillent à le préserver et à le valoriser.

Par ailleurs, depuis 1995, dans ce cadre de la compétence de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés, la CC2V a développé la collecte sélective des déchets des habitants. Ce dispositif, composé d'un système de collecte en porte-à-porte et d'un réseau de déchetteries, permet aujourd'hui de trier une part conséquente des déchets ménagers du territoire. Aujourd'hui, la CC2V travaille à favoriser la diminution des déchets à la source.

Les services liés à l'axe 3 :

- le service environnement
- le service tourisme
- la Cité des Bateliers
- la Maison du Tourisme

Les services de la Communauté de Communes des Deux Vallées œuvrent afin de :

1. préserver les ressources naturelles
2. préserver, valoriser et animer le patrimoine du territoire

Les deux autres principaux axes du projet sont :

> **AXE 1** : une intercommunalité qui agit pour l'emploi, le développement économique et la formation ([en savoir plus](#))

> **AXE 2** : une intercommunalité solidaire et citoyenne au service des habitants ([en savoir plus](#))